

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1060>



# Rassemblement le 6 mai à Gennevilliers contre la réforme des rythmes à partir de 11h30

- PRIMAIRE



Date de mise en ligne : mercredi 30 avril 2014

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

**SUD Education 92, la CGT Educ'action 92 et la SNUDI FO 92 appelle à se rassembler devant la mairie de Gennevilliers à partir de 11h30 le 6 mai.**

**Vous trouverez ci-dessous la lettre ouverte au maire de Gennevilliers qui explique pourquoi.**

**Les collègues qui souhaitent débrayer se jour se retrouveront à 10h à l'espace des Grésillons (à Gennevilliers).**

**Lettre ouverte À M Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers.**

Monsieur le Maire,

A Gennevilliers, le conseil municipal a indiqué dans un voeu, que la réforme des rythmes scolaires était une loi de territorialisation de l'école qu'il refusait.

Plus de 70% des enseignants de la commune n'ont pas répondu au questionnaire envoyé par l'Inspecteur de la circonscription. Plusieurs écoles ont renvoyé des prises de position unanimes rappelant leur revendication : abrogation du décret,

Les écoles ne comprennent pas que la ville, qui a toujours proclamé, à juste titre, son attachement au service public, s'engage dans la mise en oeuvre du décret sur les rythmes scolaires.

Lors de notre rencontre du 14 novembre 2013, nous avons eu l'occasion de vous faire part du rejet massif de cette réforme par les enseignants. Cette réforme est également rejetée par la grande majorité des parents d'élèves.

Au moment où les dotations aux collectivités vont être amputées de 10 milliard d'euros, quel élu serait prêt à annoncer une hausse des impôts locaux, voire renoncer à la gratuité, pour permettre l'organisation du temps périscolaire ? Plus de 2700 maires ont informé qu'ils ne voulaient pas s'engager dans l'application de cette réforme.

C'est pourquoi nous vous avons demandé de refuser l'application de cette réforme dans notre ville.

Nos organisations syndicales ont recueilli près de deux cents signatures d'enseignants vous demandant de renoncer à son application.

Juste après la nomination de Benoit Hamon, 30 maires se sont déjà adressés à lui : « Dès maintenant, vous pouvez faire un geste fort pour montrer que vous avez entendu la déception et la colère des enseignants, des parents et de l'ensemble des acteurs de l'éducation : revenez sur la réforme des rythmes éducatifs imposée par le précédent gouvernement.[...] En tant que maires, nous sommes confrontés aux difficultés et aux contradictions de cette réforme. Malgré l'engagement des habitants de nos communes, des élus, de l'ensemble des acteurs de l'éducation et du loisir éducatif nous ne pouvons trouver une manière satisfaisante de l'appliquer. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas nous en imposer l'application à la rentrée 2014. »

Or le projet de décret de B.Hamon aggrave le décret Peillon en déréglementant d'avantage le cadre national de l'école républicaine et le statut des maîtres dans une situation où l'école et ses personnels sont confrontés au manque d'enseignants pour assurer les remplacements, au manque de postes RASED suite à la décision du ministère de ne pas rétablir les 5000 postes supprimés par le précédent gouvernement.

## **Rassemblement le 6 mai à Gennevilliers contre la réforme des rythmes à partir de 11h30**

---

**Nous appelons les enseignants et les parents d'élèves à se rassembler le mardi 6 mai à partir de 11h30 sur le parvis de la mairie** afin de vous remettre les nouvelles signatures de nos collègues vous demandant de renoncer à votre projet .

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

SNUDI FO, CGT Educ'action, SUD Education